

DÉLIBÉRATION N°DL20230132 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2023

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 01/09/2023 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 31 présents, 6 absents représentés, 2 absentes non représentées, à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO (à compter de 18h48) ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; Mme Florence VANELLE ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY (jusqu'à 19h) ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à compter de 19h52) ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT (jusqu'à 19h) ; M Pierre-Mary DESHAYES

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. Jean-Paul RIVAT a donné procuration à M. Jean-Luc DEGRAIX

M. Gilles GRECO a donné procuration à M. Axel DUGUA (jusqu'à 18h48)

M. Pierre DECLINE a donné procuration à M. Bruno CHANGEAT

M. Philippe PARET a donné procuration à M. Jean-Luc BOUCHACOURT

Mme Florence VILLEDIEU a donné procuration à Mme Andonella FLECHET

Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h52)

ABSENTES NON REPRÉSENTÉES

Mme Isabelle SURPLY (à compter de 19h)

Mme Nathalie ROBERT (à compter de 19h)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Mme Béatrice COFFY expose ce qui suit :

La présente délibération porte sur un ajustement du tableau des effectifs pour prendre en compte différents mouvements du personnel (recrutement, mobilité, retraite...) :

Affectation du poste	Fonction	Poste à supprimer		Poste à créer		Justification
		Temps de travail	Grade	Temps de travail	Grade	
Service à la population et aux familles	Assistant(e) de gestion administrative	Temps complet	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Temps complet	Adjoint administratif	Transformation de poste
Espaces verts et propreté urbaine	Jardinier	Temps complet	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Temps complet	Adjoint technique	Transformation de poste
Petite enfance, école, jeunesse	Auxiliaire de puériculture	Temps complet	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Temps complet	Adjoint d'animation	Transformation de poste
Centre Nautique	Agent d'accueil-régisseur adjoint			Temps complet	Adjoint administratif	Remplacement mobilité interne
Service gestion des bâtiments communaux	Responsable du service gestion des bâtiments communaux	Temps complet	Technicien principal de 2 ^e classe	Temps complet	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Transformation de poste
Conservatoire de musique	Professeur de clarinette	Temps non-complet 9h	Assistant enseignement artistique ppal de 1 ^{ère} classe	Temps non-complet 8h	Assistant enseignement artistique ppal de 2 ^{ème} classe	Transformation de poste
Petite enfance, école, jeunesse	ATSEM	Temps complet	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	Temps complet	ATSEM principal de 2 ^e classe	Transformation de poste
Petite enfance, école, jeunesse	ATSEM	Temps complet	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	Temps complet	ATSEM principal de 2 ^e classe	Transformation de poste

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés par 33 voix pour,

4 abstentions M. Romain PIPIER

DÉCIDE :

- d'autoriser la suppression et la création de postes tel que décrit ci-dessus,

- **de modifier** en conséquence le tableau des effectifs de la collectivité, ~~considérant que~~ les postes sont pourvus prioritairement par des titulaires et à défaut par des contractuels,
- **d'imputer** la dépense correspondante au budget général de la ville, chapitre 012.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 13/09/2023



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Hervé REYNAUD

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne 18 septembre 2023